

- Évaluations
- Propositions
- Informations

# SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL 2016

Ce 21<sup>e</sup> rapport annuel a placé en titre de son introduction la caractéristique principale de notre activité : un cap, une volonté, une dynamique. On y trouve les dossiers des commissions thématiques et du groupe de travail amiante, élaborés à partir d'enquêtes auprès des établissements, mais aussi d'auditions d'experts et de visites sur le terrain.

Comme chaque année, le rapport présente également les résultats marquants de ses enquêtes nationales portant sur la sécurité et l'accessibilité des établissements (ESOPE) et sur un échantillon d'accidents scolaires (BAOBAC).

## ■ Accessibilité

La commission «Accessibilité» a fait le point sur l'accueil des élèves et des personnels handicapés dans les collèges, en menant une enquête auprès des directions des établissements. L'étude montre une préparation insuffisante des personnels et un manque de coordination entre les services des conseils départementaux chargés des travaux de mise en accessibilité et ceux chargés du suivi des élèves en situation de handicap.

## ■ Sécurité incendie

La commission a mené une enquête sur la réalisation des espaces d'attente sécurisés (local ou solutions équivalentes) dans les établissements. Il en ressort une connaissance insuffisante des obligations relatives aux personnes en situation de handicap, des choix techniques et d'organisation peu judicieux, voire préoccupants.

## ■ Sécurité, santé, hygiène et sport

La commission a élaboré des « Fiches prévention de l'Observatoire » en format numérique pour le primaire et actualisé les fiches pour le second degré. A une large diffusion des documents s'ajoutent plus de 100 000 téléchargements réalisés en 2015 et 2016 sur le site.

## ■ Formations professionnelles, sécurité au travail

La commission a poursuivi ses observations sur la sécurité des élèves et questionné les établissements professionnels du BTP sur leurs pratiques en matière de prévention des risques liés aux travaux des élèves mineurs. L'enquête fait apparaître des difficultés relatives aux travaux dangereux pour les mineurs.

## ■ Risques majeurs

Le dossier 2016 est consacré au plan particulier de mise en sûreté (PPMS), meilleure réponse face aux événements majeurs, accidentels ou intentionnels. Le contexte des situations de crise liées aux actes terroristes des deux dernières années, impose de prendre en compte une menace désormais multiforme. Un nouveau volet a été ajouté au PPMS pour une préparation au risque de type «attentat-intrusion». Cette dimension a été intégrée dans le guide «Les établissements d'enseignement face à l'événement majeur», diffusé à tous les établissements dès le mois de septembre.

## ■ Enseignement supérieur

Dans la continuité de 2014 et 2015, sur la thématique des travaux pratiques, la commission a réalisé un document «Santé et sécurité dans les travaux pratiques des sciences de la vie et de la santé au cours desquels les étudiants peuvent être exposés à des agents biologiques». Il est destiné aux établissements d'enseignement supérieur pour la préparation des cours pratiques pour ces spécialités.

## ■ Groupe Amiante

Sollicité par le Secrétaire général du ministère chargé de l'éducation nationale et de la recherche, l'Observatoire a créé un groupe de travail qui a conduit une enquête sur la réalisation et l'actualisation des dossiers techniques amiante dans les établissements. L'investigation auprès de 20 000 écoles, collèges et lycées a redynamisé une veille active autour des dossiers techniques pour les établissements concernés astreints à une obligation de surveillance, quand trop souvent ces pièces n'avaient pas été mises à jour depuis plusieurs années.

## ■ Les propositions 2016

### Accessibilité

- Proposer des formations spécifiques sur l'accessibilité aux personnels de directions, où soient traités l'aspect réglementaire, la gestion des locaux et les besoins pédagogiques.
- Améliorer la communication entre la collectivité et l'établissement par une information en temps réel sur les questions touchant à l'accessibilité. Désigner une personne «relais» en tant que intervenant unique entre les établissements et l'académie dans le domaine de l'accessibilité.
- Inciter les établissements à créer une rubrique «Accessibilité» sur la page accueil de leur site internet.

### Sécurité incendie

- Former et nommer des conseillers-référents auprès des collectivités et des autorités académiques pour aider les établissements dans leur gestion des questions de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Optimiser les protocoles d'évacuation (sécurisation du rassemblement sur rue, intégration de plans repérés dans le protocole, réflexion sur les moyens et possibilités internes de formation) dans chaque établissement et valider le bon fonctionnement des mesures envisagées par des exercices réalistes.
- Engager une réflexion entre les partenaires concernés sur les difficultés d'interprétation des textes sur l'évacuation différée et les espaces d'attente sécurisés.

### Sécurité, santé, hygiène et sport

- Demander aux collectivités la mise à disposition de tous les documents utiles liés à la sécurité des biens et des personnes dans les établissements d'enseignement.
- Afficher les modalités d'accès aux fiches prévention de l'Observatoire dans chaque établissement d'enseignement.

### Formations professionnelles, sécurité au travail

- Former les enseignants à la gestion des risques : chimiques, électriques, environnementaux...
- Renforcer les liens existants entre l'éducation nationale et les syndicats et organismes de prévention du bâtiment pour connaître

les besoins des entreprises et leurs préoccupations sur la réglementation relative à l'accueil des jeunes stagiaires.

### Risques majeurs

- Clarifier le nombre d'exercices PPMS annuels. Réalisation de deux exercices PPMS chaque année à minima (un «attentat-intrusion» et un «risques naturels et technologiques»), accompagnés d'entraînements ou exercices adaptés aux particularités locales (proximité d'un site Seveso, remédiation rendue nécessaire lors du précédent exercice...).
- Engager une réflexion sur un mode de signal d'alerte spécifique à la posture attendue reconnaissable par tous et en tout lieu afin de faciliter l'acquisition de conduites réflexes. Veiller à l'utilisation du vocabulaire (évacuation, confinement, fuite...).
- Déployer massivement la formation aux gestes qui sauvent en lien avec la prévention des risques et menaces majeurs.

### Enseignement supérieur

- Généraliser la formation des enseignants en matière de prévention des risques liés aux activités expérimentales et les sensibiliser à la démarche d'évaluation des risques.
- Renforcer la surveillance médicale des étudiants dans le cadre de la médecine préventive.

### Groupe Amiante

- Informer en priorité les chefs de service (IEN et chefs d'établissement) de leurs responsabilités et obligations dans ce domaine (Circulaire du 28 juillet 2015 relative aux dispositions applicables en matière de prévention du risque d'exposition à l'amiante dans la fonction publique NOR : RDFFI 503959C).
- Rappeler que la présence et l'actualisation du dossier technique amiante (DTA) sont obligatoires pour permettre aux personnels de bénéficier des dispositifs du plan amiante.
- Traiter en priorité les dernières zones contenant de l'amiante nécessitant des mesures de taux d'empoussièrement conformément aux obligations légales.
- Rendre accessible le DTA mis à jour par les moyens numériques modernes. Pérenniser l'archivage des DTA, les effets de l'amiante apparaissant parfois des dizaines d'années après exposition.

# LES PUBLICATIONS 2016

## Rapport Annuel 2016



## Les Fiches Prévention de l'ONS



## Risques et sécurité en Sciences de la vie et de la Terre et en biologie-écologie



## Santé et sécurité dans les TP des sciences de la vie et de la santé au cours desquels les étudiants...



## Les établissements d'enseignement face à l'évènement majeur

